

Les nouveaux programmes de langues vivantes au lycée

académie
Nancy-Metz 


RÉGION ACADÉMIQUE
GRAND EST

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



BO du 22 janvier 2019

- **Programme d'enseignement commun et optionnel de langues vivantes de la classe de seconde générale et technologique et des classes de première et terminale des voies générale et technologique**
https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=138130
- **Programme d'enseignement de spécialité de langues, littératures et cultures étrangères de la classe de première de la voie générale**
https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=138146



Si l'on porte un regard transversal, on trouve les idées suivantes dans de nombreux programmes :

- valoriser l'oral ;
- développer la conduite de projets ;
- développer les compétences d'analyse et de critique (d'œuvres, de textes, de pratiques...).

CE QUI EST RÉAFFIRMÉ

- Approche actionnelle, même si la terminologie « tâche finale » n'apparaît plus dans les textes. Créer des situations porteuses de sens ;
- ancrage culturel fort - Liens langue/culture ;
- dimension éducative/formatrice (en lien avec l'objectif culturel) :
 - ouverture sur le monde
 - renforcement du sens critique et esthétique, de la curiosité intellectuelle
 - capacité à décentrer son point de vue, à prendre du recul, nuancer ses propos
 - problématisation...
- souplesse dans le choix, éclairé par les programmes, des supports, des démarches, de la programmation, des outils ;
- entraînement inscrit dans la durée ; articulation dans / hors la classe ;
- authenticité / variété / richesse / complémentarité des supports pour mettre la pensée au service de la langue et inversement ;
- enrichissement : étendue, précision, nuance, approfondissement ;
- imagination, créativité.

POUR ALLER PLUS LOIN

- stratégies pour chaque activité langagière dans une logique de progressivité ;
- 3 pôles : réception, production, interaction, orales et écrites ;
- médiation à l'articulation des activités langagières ;
- place de la langue réaffirmée dans l'articulation langue/culture/ communication ;
- langue à envisager dans toutes ses composantes : grammaire, lexique, prosodie ;
- dimension culturelle au service de la formation citoyenne ;
- problématisation à renforcer ;
- confrontation / croisements : documents, époques, approches, langues, disciplines ;
- l'« Art » dans toutes ses acceptions ;
- mention du socle.

Cinq domaines de formation

Des objectifs dans chacun d'eux

2. Les méthodes et outils pour apprendre

3. La formation de la personne et du citoyen

4. Les systèmes naturels et les systèmes techniques

1. Les langages pour penser et communiquer

5. Les représentations du monde et l'activité humaine

Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit

Comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère et le cas échéant, une langue régionale

Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques

Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps

LA MEDIATION


- À l'articulation des activités langagières : la médiation

La médiation introduite dans le CECRL consiste à expliciter un discours lu et entendu à quelqu'un qui ne peut le comprendre. En termes scolaires, elle se traduit en une série d'exercices qui vont de la paraphrase à la traduction.

À l'oral comme à l'écrit, l'élève médiateur :

- prend des notes, paraphrase ou synthétise un propos ou un dossier documentaire pour autrui, par exemple à l'intention de ses camarades en classe ;
- identifie les repères culturels inaccessibles à autrui et les lui rend compréhensibles ;
- traduit un texte écrit, interprète un texte oral ou double une scène de film pour autrui ;
- anime un travail collectif, facilite la coopération, contribue à des échanges interculturels, etc.

La médiation place l'élève en situation de valoriser l'ensemble de ses connaissances et compétences.



Langues, littératures et cultures étrangères

LANGUES, LITTÉRATURES ET CULTURES ÉTRANGÈRES ≠ LELE

- **Horaire lourd** : → **4h** en première
→ **6h** en terminale
- **Niveaux** : → **B2** attendu en fin de la classe de première
→ **C1** visé en fin de la classe de terminale, notamment dans les activités de compréhension

LES THÉMATIQUES

- **Thématiques**
 - 2 thématiques en première
 - 3 thématiques en terminale
- **Axes d'étude** (non prescriptifs, non limitatifs et non exhaustifs)
- **Descriptifs** : explicitation des contenus et amorce de problématisation = aide aux professeurs

OBJECTIFS

- **Explorer la langue, la littérature et la culture de manière approfondie**
 - Augmentation de l'exposition à la langue
 - Développement de la maîtrise de la langue écrite **et** orale
 - Approfondissement des savoirs et apport de repères littéraires et culturels forts
- **Développer le goût de lire**
 - Œuvres intégrales en langue étrangère (apprentissage progressif)
 - Textes littéraires
 - Textes de nature historique, civilisationnelle, scientifique ou philosophique
 - Articles de presse

**Relation complémentaire et harmonieuse entre langue, littérature et culture
(il ne s'agit pas d'enseignements distincts)**

LES CONTENUS CULTURELS

- **Diversité des contenus**
 - Les œuvres et les figures littéraires et culturelles majeures
 - Les arts « nobles » et « populaires »
 - L'histoire et civilisation
- **Importance de la chronologie et du contexte**
- **Intérêt de croiser les regards et de souligner les continuités et les ruptures**

DES APPROCHES VARIÉES QUI...

- favorisent l'**approche actionnelle** et la **pédagogie de projet** ;
- donnent du **sens** aux apprentissages ;
- développent l'**autonomie** de l'élève (pratique de la langue, méthodes de travail et sens critique, recherche documentaire) et l'accompagnent dans l'élaboration de son **dossier personnel** ;
- s'appuient sur une diversité de supports :
 - œuvres issues de différents domaines artistiques et textes littéraires ;
 - textes de nature historique, civilisationnelle, scientifique ou philosophique ;
 - articles de presse ;
 - supports visuels, audio et audiovisuels (**Attention !** Image ≠ simple illustration → apprentissage à la lecture de l'image fixe et mobile) ;
- intègrent les **outils numériques** et leur **usage raisonné**.

Les activités langagières (1)

La réception écrite et orale pourra s'appuyer sur :

- tous types de média ;
- des textes de plus en plus longs et de natures différentes ;
- des documents audio et audiovisuels dans une langue non standardisée.

La production écrite et orale prendra appui sur :

- des formes variées d'écriture : argumentative et créative ;
- des productions de textes de plus en plus longs, complexes et structurés ;
- l'expression orale en continu (exposé, théâtralisation, interview, animation d'une table ronde) ;
- des contenus linguistiques enrichis.

Les activités langagières (2)

- **L'interaction :**
 - écoute, dialogue et échange ;
 - activités en groupe (recherche de documents, d'informations, résolution de problème, débats) ;
 - interaction comme condition de l'autonomie.
- **Médiation**
 - à l'articulation des autres activités langagières ;
 - pour faciliter la communication ;
 - **activités** : prise de notes, reformulation ou synthèse **POUR AUTRUI** ; identification des repères culturels inaccessibles **À AUTRUI** ; traduction d'un texte, interprétation d'un texte oral ; animation d'un travail collectif.

Nécessité de travailler les activités langagières en les articulant

LES COMPÉTENCES LINGUISTIQUES (1)

- **Principes généraux**

- Enseigner les compétences linguistiques en contexte
- Donner accès à des énoncés de plus en plus longs et complexes
- Initier les élèves à une approche plus raisonnée et contrastive (à travers la traduction par exemple)

- **Phonologie**

- Précision de la phonologie
- Prononciation et prosodie
- Lecture à haute voix, prise de parole spontanée ou préparée

LES COMPÉTENCES LINGUISTIQUES (2)

- **Le lexique**
 - Enrichissement en lien avec le programme littéraire et culturel
 - Mémorisation, répétition, paraphrase, explicitation
 - Vocabulaire méthodologique de base
- **La grammaire**
 - En lien avec les documents étudiés et les activités pratiquées
 - Appui sur le programme de l'enseignement de tronc commun
 - Objet d'étude en soi aussi (apprentissage plus approfondi de la réflexion sur la langue)



Programme littéraire et culturel en anglais

THÉMATIQUES DE LA CLASSE DE PREMIÈRE

- **Imaginaires**
 - L'imagination créatrice et visionnaire
 - Imaginaires effrayants
 - Utopies et dystopies
- **Rencontres**
 - L'amour et l'amitié
 - Relations entre l'individu et le groupe
 - La confrontation à la différence



EN RESUME

Seconde	Cycle terminal	LLCE en 1ère
<i>L'art de vivre ensemble</i>	<i>Gestes fondateurs et mondes en mouvement</i>	<i>2 thématiques : imaginaires et rencontres, chacune déclinée en axes d'étude</i> <i>(3 thématiques en terminale)</i>
8 axes (au moins 6 seront abordés, à travers <u>une à trois</u> séquences)	8 axes (au moins 6 seront abordés pour chacune des deux années, à travers <u>une ou deux</u> séquences) (au moins 1 étudiée dans deux, voire trois LV)	Une œuvre intégrale pour chaque thématique choisie dans un programme limitatif, une œuvre filmique pouvant être ajoutée. Extraits d'autres œuvres à choisir par les professeurs
<ol style="list-style-type: none"> 1. Vivre entre générations 2. Les univers professionnels, le monde du travail 3. Le village, le quartier, la ville 4. Représentation de soi et rapport à autrui 5. Sports et société 6. La création et le rapport aux arts 7. Sauver la planète, penser les futurs possibles 8. Le passé dans le présent 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Identités et échanges 2. Espace privé et espace public 3. Art et pouvoir 4. Citoyenneté et mondes virtuels 5. Fictions et réalités 6. Innovations scientifiques et responsabilité 7. Diversité et inclusion 8. Territoire et mémoire 	<p>Imaginaires</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. L'imagination créatrice et visionnaire 2. Imaginaires effrayants 3. Utopies et dystopies <p>Rencontres</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. L'amour et l'amitié 2. Relation entre l'individu et le groupe 3. La confrontation à la différence

Programme limitatif pour l'enseignement de spécialité de LLCER en classe de première pour les années scolaires 2019-2020 et 2020-2021

- Paru au BO n°22 du 29 mai 2019

https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=142226

Le programme de langues, littératures et cultures étrangères publié au Bulletin officiel de l'éducation nationale spécial n°1 du 22 janvier 2019, précise que deux œuvres littéraires intégrales, à raison d'une œuvre par thématique, auxquelles pourra être ajoutée une œuvre filmique, seront lues et étudiées au cours de l'année de première. Ces œuvres seront choisies par les professeurs dans le programme limitatif suivant.

- Œuvres littéraires :
 - Haddon Mark, *The Curious Incident of the Dog in the Night-Time*, 2003 ;
 - Lee Harper, *To Kill a Mockingbird*, 1960 ;
 - Orwell George, *Animal Farm*, 1945 ;
 - Poe Edgar Allan, *The Fall of the House of Usher*, 1839 - *The Tell-Tale Heart*, 1843 (les deux nouvelles comptent pour une œuvre) ;
 - Steinbeck John, *Of Mice and Men*, 1937 ;
 - Wilde Oscar, *The Importance of Being Earnest*, 1895.
- Œuvres filmiques :
 - Nolan Christopher, *Interstellar*, 2014 ;
 - Wise Robert, *West Side Story*, 1961.

EVALUATION

<http://eduscol.education.fr/cid140706/bac-2021-les-definitions-d-epreuves-pour-l-annee-scolaire-2019-2020.html>

CONTRÔLE CONTINU : 3 EPREUVES

Périodes	Activités langagières évaluées	Durée	Niveaux visés
2 ^{ème} trimestre de 1 ^{ère}	Compréhension de l'oral Expression écrite	1 heure	B1 pour la LVA A2/B1 pour la LVB
3 ^{ème} trimestre de 1 ^{ère}	Compréhension de l'écrit Expression écrite	1h30	B1/B2 pour la LVA A2/B1 pour la LVB
Terminale	Compréhension de l'oral ET de l'écrit Expression écrite ET orale	2 heures + 10 mn	B2 pour la LVA B1 pour la LVB

CONTRÔLE CONTINU : 1^{ère} EPREUVE

Les candidats reçoivent dès le début de l'épreuve l'intégralité du sujet, dans lequel figure le titre du document support de l'évaluation de la compréhension de l'oral.

- La compréhension de l'oral est évaluée à partir d'un document audio ou vidéo dont la durée n'excède pas 1 minute 30. Le document est écouté trois fois, les écoutes étant espacées d'une minute. Durant les écoutes, les candidats peuvent prendre des notes. À l'issue de la troisième écoute, les candidats utilisent le temps dont ils disposent comme ils le souhaitent pour rendre compte du document oral, en français, de manière libre ou guidée, puis pour traiter le sujet d'expression écrite.
- Le sujet d'expression écrite, à traiter en langue cible, se fonde sur une ou deux questions, en lien avec la thématique générale du document support de l'évaluation de la compréhension de l'oral.

Notation : La note globale est sur 20. Chaque partie est évaluée sur 10 points, à partir des fiches d'évaluation et notation.

CONTRÔLE CONTINU : 2^{ème} EPREUVE

Les candidats se voient remettre l'intégralité du sujet dès le début de l'épreuve et organisent leur temps individuellement.

- La compréhension de l'écrit est évaluée à partir d'un ou deux textes. Les candidats en rendent compte dans la langue cible, de manière libre ou guidée. La longueur cumulée des textes est comprise entre 2 300 et 4 000 signes, blancs et espaces compris (entre 700 et 900 pour le chinois et le japonais).
- Le sujet d'expression écrite, à traiter en langue cible, se fonde sur une ou deux questions, en lien avec la thématique générale du document support de l'évaluation de la compréhension de l'écrit. Le sujet peut prendre appui sur un document iconographique.

Notation : La note globale est sur 20. Chaque partie est évaluée sur 10 points, à partir des fiches d'évaluation et notation.

CONTRÔLE CONTINU : 3^{ème} EPREUVE / temps 1

L'évaluation se déroule en deux temps :

- **Le premier temps consiste en une épreuve écrite de 2 heures.**

Elle est composée de deux parties, l'une consacrée à l'évaluation des compétences de compréhension de l'oral et de l'écrit, l'autre à l'évaluation des compétences d'expression écrite. Les candidats reçoivent l'intégralité du sujet dès le début de l'épreuve.

La compréhension de l'oral est évaluée à partir d'un document audio ou vidéo dont la durée n'excède pas 1 minute 30. Le document est écouté trois fois, les écoutes étant espacées d'une minute. Durant les écoutes, les candidats peuvent prendre des notes.

À l'issue de la troisième écoute, les candidats utilisent le temps dont ils disposent comme ils le souhaitent pour rendre compte du document oral, en français, de manière libre ou guidée, puis pour traiter la compréhension de l'écrit et le sujet d'expression écrite.

La compréhension de l'écrit est évaluée à partir d'un ou deux textes. Les candidats en rendent compte dans la langue cible. Ils sont guidés par des questions qui portent également sur la compréhension de l'ensemble du dossier constitué par les documents supports de l'évaluation de la compréhension de l'oral et de l'écrit. La longueur cumulée des textes est comprise entre 2 500 et 4 500 signes, blancs et espaces compris (entre 800 et 1 000 pour le chinois et le japonais).

Le sujet d'expression écrite, à traiter en langue cible, se fonde sur une ou deux questions, en lien avec la thématique générale du dossier constitué par les documents supports de l'évaluation de la compréhension de l'oral et de l'écrit.

Le sujet peut prendre appui sur un document iconographique.

CONTRÔLE CONTINU : 3^{ème} EPREUVE / temps 2

- **Le second temps consiste en une épreuve orale individuelle d'une durée de 10 minutes, sans temps de préparation.**

Le candidat a le choix entre trois axes culturels du programme proposés par l'examineur. En tenant compte du choix du candidat, l'examineur propose des pistes de discussion : deux documents iconographiques, ou deux citations, ou un document iconographique et une citation. Le candidat explique en langue cible pendant 5 minutes maximum quel document ou quelle citation illustre à son sens le mieux l'axe qu'il a choisi et pourquoi. L'entretien est élargi à des questions plus générales, portant par exemple sur le travail réalisé par le candidat sur l'axe choisi.

Notation

La note globale est sur 20. La compréhension (de l'oral et de l'écrit) et l'expression (écrite et orale) comptent à parts égales et sont évaluées à partir des fiches d'évaluation et notation.

ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE LLCER

Evaluation des enseignements de spécialité **suivis uniquement pendant la classe de 1^{ère}** de la voie générale.

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Bac2021/68/1/NDS_Spe_Fin_1ere_voie_generale_1103681.pdf

Langues, littératures et cultures étrangères et régionales

Épreuve écrite

Durée : 2 heures

Objectifs

L'épreuve vise à évaluer la maîtrise par le candidat des attendus du programme de l'enseignement de spécialité « Langues, littératures et cultures étrangères et régionales » pour la classe de première, défini dans l'arrêté du 17 janvier 2019 paru au BOEN spécial n° 1 du 22 janvier 2019.

Structure

L'épreuve consiste en la synthèse d'un dossier documentaire, guidée par deux ou trois questions ou consignes, en 300 mots au moins. Le dossier documentaire est composé de trois documents, dont au moins un document littéraire et un document iconographique, adossés à l'une des deux thématiques au programme de la classe de première.

La longueur cumulée des textes est comprise entre 4 000 et 5 000 signes, blancs et espaces compris.

Notation

L'épreuve est notée sur 20 points. Une grille d'évaluation commune à toutes les langues est jointe au sujet.



ETLV

Enseignement et Evaluation

EVOLUTION EN 3 TEMPS

Séries		Horaire	Modalités d'enseignement	Langues	Programmes
STD2A STI2D STL	2011	1h	Co-enseignement	LV1	science et technologie de la série concernée
STHR	2016	1h	Co-enseignement	LV1 ou LV2	sciences et technologies des services
STD2A STI2D STL STMG ST2S STHR	2019	1h	Co-enseignement	LVA	langue vivante et spécialité technologique

L'ETLV DANS LE PROGRAMME DE LANGUE VIVANTE

L'enseignement technologique en langue vivante (ETLV) repose sur **le programme de langue vivante** et sur celui de **la spécialité qui lui sert d'appui**. Il est **pris en charge conjointement** par deux enseignants, un enseignant de langue vivante et un enseignant de la spécialité de science et technologie concernée. La langue vivante est une LVA. Le niveau de maîtrise visé est B2 [...].

LES ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ CONCERNÉS

Série	Classe de première	Classe de terminale
ST2S	Sciences et techniques sanitaires et sociales	Sciences et techniques sanitaires et sociales
STL	Biotechnologie	Biochimie-Biologie-Biotechnologie
	Sciences physiques et chimiques en laboratoire	Sciences physiques et chimiques en laboratoire
STD2A	Design et métiers d'art	Conception et création en design et métiers d'art
STI2D	Ingénierie et développement durable (I2D)	Ingénierie, innovation et développement durable (2I2D)
STMG	Management	Management, sciences de gestion et numérique
STHR	Sciences et technologies culinaires et des services	Sciences et technologies culinaires et des services

COORDINATION DES ENSEIGNEMENTS

L'ETLV implique un pilotage partagé autour d'**objets d'étude communs** ancrés dans la spécialité technologique et dans le contexte de référence de la langue vivante.

Les thématiques abordées et les progressions élaborées font l'objet d'une concertation entre les deux enseignants, de manière à assurer des apprentissages dans les deux disciplines concernées.

Durée : 10 minutes (sans temps de préparation)

L'évaluation de l'enseignement technologique de langue vivante (ETLV) se substitue au second temps (expression orale) de l'épreuve 3 de la LVA du candidat. Elle repose sur l'enseignement technologique qui a fait l'objet d'un enseignement d'ETLV au cours de la classe de terminale. Le jury est composé de deux enseignants, l'un pour l'enseignement technologique choisi, l'autre pour la langue vivante.

L'évaluation commence par une prise de parole en continu par le candidat qui dispose d'une durée maximale de 5 minutes. Cette présentation est suivie d'un entretien avec le jury.

Les ressources utilisées pour la prise de parole en continu sont produites par le candidat.

L'évaluation s'appuie sur les différents contextes des enseignements technologiques ou scientifiques du cycle terminal de la voie technologique.

Les contextes sont les suivants : les projets technologiques ou scientifiques conduits en enseignement de spécialité en STL, STI2D et STD2A, une situation technologique du secteur de l'hôtellerie et de la restauration en STHR, une organisation (entreprise, administration ou association) en STMG, un fait social touchant à la santé ou au bien-être des populations en ST2S.

Pour chaque candidat, les examinateurs conduisent une évaluation conjointe à partir de la fiche d'évaluation et de notation.